

COMPTE-RENDU SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUE
DU MARDI 26 FEVRIER 2019

CRCM260219

--°°0°°--

M. le maire propose l'ajout de deux points : avance dépenses investissement sur BP général/ avance dépenses investissement sur BP assainissement.

1 – PV séance du 11/12/2018 : adoption

Aucune observation : PV adopté à l'unanimité.

2 – AFFAIRES SYNDICALES

Approbation du projet de charte du parc naturel régional baie de Somme Picardie maritime

Cette approbation de chaque collectivité adhérente est ensuite soumise à l'approbation du conseil régional des Hauts de France, chargé de présenter le classement pour 15 ans (2019-2034) au ministère de la transition écologique solidaire qui officialisera la labellisation du territoire PNR = **19 POUR**

Projet de labellisation du territoire pays d'art et d'histoire

Concerne un avenant à la convention de partenariat 2019 organisant les modalités et moyens administratifs, techniques et financiers pour la mise en œuvre de cette candidature = **19 POUR**

3 – FINANCES

Demande de subventions pour la restauration du tableau « le martyr de Sainte-Lucie »

M. le Maire rappelle à l'assemblée que le tableau « le martyr de Sainte-Lucie », huile sur toile du XVII^{ème} siècle inscrite au titre des monuments historiques par arrêté du 31 mars 2017, nécessite des travaux de restauration avec dépose puis repose dans le chœur de l'église pour un coût de 14 495 € ht avec un autofinancement de la partie reste à charge de la commune de 8 697 € ttc = **19 POUR**

- Arrivée de Mme Odile GOUESBIER.

Demande de subvention pour les travaux de restauration de la cloche Marie-Louise (beffroi)

M. le Maire rappelle que dans le cadre du programme pluriannuel des travaux de restauration sur le Beffroi la cloche « Marie-Louise » inscrite au titre des monuments historiques doit faire l'objet des travaux suivants : nettoyage et dégroutage de la cloche et pose d'équipements techniques (battant forgé, cales de paliers, reprise du joug) pour un coût estimé à 7 142 € ht. Le Maire est autorisé à lancer la consultation et la demande de subvention auprès de la DRAC = **20 POUR**

Demande de subvention pour le remplacement de fenêtres au beffroi

M. le Maire informe que dans le cadre des travaux ADAP pour la remise aux normes accessibilité de la salle du Beffroi les fenêtres des bâtiments adjacents à la tour sont à remplacer pour un coût de 21 563.50 € ht avec un autofinancement de la partie reste à charge de la commune de 19 407.15 € ttc = **20 POUR**

Demande de subvention pour étude de prévention face aux problèmes d'humidité sur la chapelle du Saint-Esprit

M. le Maire rappelle que des désordres dus au fort taux d'humidité dans les maçonneries et mobiliers ont été constatés en 2018. Il apparaît nécessaire de procéder à l'étude sur l'origine de l'humidité. Cette étude implique la pose en prévention d'un inverseur de polarité électromagnétique (IPE) agissant contre le phénomène de remontées capillaires pour un coût de 8 897 € ht avec un autofinancement de la partie reste à charge de la commune de 7 117.60 € ttc = **20 POUR**

Demande de subvention pour les travaux de restauration du beffroi – phase 2

M. le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du programme pluriannuel des travaux de restauration du Beffroi, la phase 2 concernera la mise en sécurité de la tour par les travaux suivants estimés à 35 309 € ht :

- 13 marches de l'escalier à vis en pierre de tervoux,
- pose de garde-corps sur le chemin de ronde et l'escalier à vis avec des éléments ferronnés
- purge et rejointoiement des murs d'encadrement de la porte des échevins
- surveillance des fissures.

Le Maire est autorisé à lancer un MAPA, à retenir les entreprises choisies par la COP et à solliciter les services de la DRAC pour une subvention = **20 POUR**

Demande de subvention pour les travaux de restauration du beffroi – phase 3

M. le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du programme pluri-annuel des travaux de restauration du Beffroi, la phase 3 concernera le beffroi de la cloche « Marie-Louise » pour sa remise en volée, la pose de protections contre la foudre (tours et moteurs des cloches) et la pose de protections contre les pigeons pour un coût de 46 796 € ht.

Le Maire est autorisé à lancer une consultation, à signer les propositions retenues et à solliciter les services de la DRAC pour une subvention = **20 POUR**

Demande de subvention pour les travaux de couverture, maçonnerie et menuiserie sur le beffroi

M. le Maire rappelle que suite à l'orage de grêles du 6 juillet 2017 des ardoises et un chapeau de cheminée sont à remplacer sur les couvertures des parties protégées « monument historique » du Beffroi. Trois pinacles sont aussi à reposer sur leur lucarne après réfection et traitement anti-corrosion des ferrures et rejointoiement. A ces travaux s'ajoutent des opérations de réfection liées à des désordres constatés en 2018 et 2019 à savoir :

- la réfection de deux poteaux défectueux sur le clocheton
- l'identification de la source des fuites sur lucarnes
- le nettoyage d'une lucarne et d'un pinacle avec purge des éclats de maçonnerie, traitement anti-corrosion des ferrures et rejointoiement.

Le Maire est autorisé à lancer une consultation, à élaborer un plan de financement comprenant la part remboursée par l'assurance et à solliciter les services de la DRAC pour une subvention = **20 POUR**

Demande de DETR aire de jeux place du Magasin

M. le maire expose le projet de création d'une aire de jeux pour jeunes enfants place du Magasin. Le coût prévisionnel estimé par l'entreprise TRANCART, s'élève à 24 312 € HT soit 29 174 € TTC susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la DETR 2019 au taux de 35 %.

Une large discussion s'engage sur le choix des jeux proposés et certains conseillers souhaitent une autre implantation, une autre tranche d'âge. Mmes Hoiret, Régnier, Leclercq se proposent d'étudier le sujet.

Le Maire est autorisé à adopter le plan de financement avec un autofinancement de la partie reste à charge de la commune de 20 665 € ttc = **20 POUR**

Demande de DETR grange rue du Bastion

M. le maire expose le projet de travaux de rénovation de la grange située derrière le logement communal rue du Bastion. Une fois réhabilitée ce local servira d'atelier et de lieux de stockage. Le coût prévisionnel estimé par M. David DESMARET, maître d'œuvre, s'élève à 48 500 € HT soit 58 200 € TTC susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la DETR 2019 au taux de 35 %.

Le Maire est autorisé à arrêter le projet, adopter le plan de financement avec un autofinancement de la partie reste à charge de la commune de 41 225 € ttc = **20 POUR**

Ajout :

Avance sur budget primitif général commune 2019 – mandatement dépenses investissement

Il est proposé au conseil municipal de faire application de l'article L1612-1 à hauteur de 410 206 € (soit 1 640 824 € x 25%) pour régler les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2019 :

Réfection de toitures (tennis, la passerelle, les ateliers du Bastion, les sanitaires place de Verdun) :	176 200,00 €
Mise à la norme accessibilité du Beffroi :	21 500,00 €
TOTAL :	197 700,00 €

Les dépenses concernées seront reprises lors du vote du budget primitif 2019 = **20 POUR**

Avance sur budget primitif assainissement 2019 – mandatement dépenses investissement

Il est proposé au conseil municipal de faire application de l'article L1612-1 à hauteur de 185 104.50 € (soit 740 418 € x 25%) pour régler les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2019 :

Branchement d'assainissement :	3 228,00 €
TOTAL :	3 228,00 €

Les dépenses concernées seront reprises lors du vote du budget primitif assainissement 2019 = **20 POUR**

Contrat de fourrière 2019 avec le refuge du Ponthieu-Marquenterre

M. le Maire propose comme tous les ans de voter dès maintenant l'aide afférente au contrat de fourrière du Ponthieu-Marquenterre pour 2019, soit la somme de 2 329,50 € (0,75 € x 3106 habitants) et d'inscrire la dépense à l'article 6281 = **20 POUR**

Demande de subvention association de défense des intérêts des communes impactées par le PPRN

M. le maire informe l'assemblée qu'il a été saisi par l'association d'une demande de subvention d'un montant de 393,19 € pour participation aux frais d'honoraires 2019 du cabinet d'avocat. = **18 POUR, 2 ABSTENTIONS** (Mme Hareux, M. Graveline).

4 - COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES / DROIT D'INITIATIVE

Questions du groupe de M. Dupuis –

1/ Voie TS013 chemin des Genêts du chemin des Iris au chemin de Flandre –

Ce chemin longe la ligne Paris-Boulogne. Une partie du tracé de Herre vers Flandre forme une courbe à proximité des voies ferrées qui pourrait en cas de perte de contrôle de véhicule terminer sa course dans les emprises ferroviaires. Pour prévenir les conséquences dramatiques d'un accident, nous sollicitons la pose de glissières de sécurité.

Réponse : on peut se poser la question « où l'on commence et où l'on s'arrête ? » à l'origine il y avait des balises. La question sera étudiée.

2/Ruines de l'ex-restaurant le Narvik –

La toiture de ce bâtiment s'est effondrée ou a été démolie. Un permis de démolir a-t-il été délivré pour éliminer cette friche ?

Réponse : Ruine depuis plusieurs décennies, la reconstruction n'est plus possible (délais 10 ans dépassé).

Pour autant la démolition ne peut être demandée par la commune au propriétaire.

3/ Demande d'intervention auprès de l'opérateur Télécom gérant l'antenne de télécommunications au lieu-dit Petit Saint-Jean –

Suite à votre intervention, l'opérateur Télécom a pris les mesures nécessaires pour déposer les installations électriques. Il subsiste l'antenne à laquelle il faudra être vigilant pour suivre l'opération de déconstruction afin qu'elle ne constitue pas dans le temps une ruine dangereuse.

Réponse : cette opération reste soumise au bon vouloir de l'opérateur.

4/Chemin entre le Petit Saint Jean et Herre –

Une excavation importante a été réalisée après la ferme Boulenger. Ces travaux ont-ils fait l'objet d'une déclaration ?

Réponse : un point de puisage a été rebouché. Un autre a été réalisé < 1000 m² donc pas besoin de démarche auprès de l'agence de l'eau.

M. Renard informe que :

Les 22, 23, 24 mars opération Somme Propre en partenariat avec la Com de Com : réunion préparatoire le 5 mars.

La candidature de Rue a été retenue au titre de 2019 pour l'appel à projet de la réalisation d'un Atlas.

De l'élargissement des horaires d'ouverture de la bibliothèque (de 9 heures à 12 h 30/semaine) assuré par les bénévoles pour un meilleur service aux abonnés.

L'élargissement est en cours dans l'allée du Marquis.

La trésorerie s'élève à 3 880 686.77 € au 26/2/2019.

M. Graveline signale des dégradations sur le chemin dit « Mme Lenne » et l'implantation d'un mobil-home.

Mme Hareux signale la dégradation de la clôture de la gendarmerie et se fait l'interprète de ruens qui pensent que l'ancien magasin Aldi pourrait être reconverti en salle des fêtes.

Mme Hoiret indique que les ruens ont apprécié le déneigement des trottoirs par les services techniques.

M. Porquet informe qu'un nouveau transformateur sera peint cette année (en face de Carrefour) et souhaite en proposer un second à la FDE à l'entrée de l'allée du Marquis.

Mme Régnier suggère de faire des repères pour le rangement du matériel importants à la salle polyvalente pour éviter tout désordre.



SEANCE LEVEE A 21 H 40